

## La bancarisation et l'analyse des données



### POINT D'ATTENTION

Le secrétariat technique du Service d'administration national des données et référentiels sur l'eau (SANDRE) en collaboration avec le groupe national de praticiens sur les milieux humides travaille actuellement sur :

- un "**scénario d'échange des données sur les milieux humides - version 2**"
- un **dictionnaire "évaluation des milieux humides - version 1"**

La **bancarisation**\* et un processus permettant de conserver les **données**\* dans le cadre organisé d'une **base de données**\* d'où il est aisé de les extraire au moyen de requêtes. Les **banques de données**\* peuvent être constituées de façon centralisée au niveau national (**banques de référence**\*) ou au niveau du **bassin**\*, ou bien de façon répartie entre plusieurs sites, selon un même **modèle de données**\*.

L'analyse des données est « l'ensemble des méthodes statistiques dont les principales caractéristiques sont d'être multidimensionnelles et descriptives » qui aident à faire ressortir les relations pouvant exister entre les différentes données et à en tirer une information statistique qui permette de décrire de façon plus succincte les principales informations contenues dans ces données.

### La bancarisation des données

Les données collectées sont nombreuses et diverses tant en thématique - hydrologie, chimie, écologie, économie - qu'en origine - type de producteur, mode de production : terrain, biblio, enquête... - .

Le stockage organisé sous forme numérique des données acquises garanti une exploitation ultérieure sécurisée pour l'analyse et pour la production de synthèse à différents niveaux par exemple .

[Lire la suite](#)

### L'analyse des données

Par nature, toutes les zones humides présentent un intérêt pour le fonctionnement hydrologique, la biodiversité, les paysages et l'Homme. Ainsi, toutes les zones humides peuvent être prises en compte dans certaines démarches :

- inscriptions dans les documents d'urbanisme ;
- prescriptions dans les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ;
- intégration à la Trame Verte et Bleue et aux chartes des Parcs Naturels Régionaux (PNR), etc.

Cependant, les moyens mobilisables sont limités et ne permettent pas d'intervenir sur toutes les zones humides (budget limité, territoire étendu). L'analyse des données permet d'identifier des zones humides prioritaires pour l'action.

**Travail en concertation avec les acteurs locaux**

---

Comme pour l'identification des enjeux et pour la cartographie des zones humides, la concertation est un processus important lors de la sélection des zones humides prioritaires. Elle intervient en premier lieu afin de valider la méthode de travail ainsi que les documents qui servent de base de travail (cartographie des enjeux et base de données sur les zones humides). Plus la méthode de travail est discutée, justifiée et validée, plus les résultats sont acceptés par les acteurs. La concertation inter- vient également à la fin du travail de sélection des zones humides prioritaires afin de valider les résultats.

***Lire la suite***